

## Toutes et tous en scène

Sur les planches du Grand Théâtre de la Politique Institutionnelle on s'apostrophe, on s'indigne, on s'enflamme, on déclame. On entre, on sort, les portes claquent. Il en est qui bondissent du placard pour y replonger sans plus attendre. Il ne manque aucun des ressorts du comique. Les artistes ont beau multiplier les facéties, ils ne nous font pas rire et le public s'assoupit. Sous nos yeux s'invente un nouveau genre théâtral : le vaudeville triste. Pendant ce temps-là, en coulisses, le chœur des fachos jubile et bricole sa mise en scène en attendant son heure. Avec leur suspense entretenu et rebondissements programmés, ces attractions risquent de durer. La torpeur générale menace. Ce n'est toutefois pas le moment de se laisser anesthésier par le spectacle de ces pitreries.

Dans une société déjà sinistrée où pauvreté et inégalités s'envolent, où les dépenses sociales sont remises en cause, où le SMIC ne permet plus de vivre et où les services publics prennent eau de toutes parts, l'avenir ne laisse présager rien de bon. D'ailleurs, une nouvelle compagnie annonce son entrée en scène. Un ramassis de chevaux de retour de la société du spectacle et d'ambitieux jeunes gens pressés d'y faire leur entrée nous prépare un projet sobrement intitulé : « Austérité et coups de bâtons ». Ils le déclinent en plusieurs tableaux. Le plus léger n'est certes pas celui qu'ils voudraient consacrer à l'Éducation nationale. Un rapport opportunément publié en septembre nous en annonce la couleur. Il propose des pistes de travail où l'on prévoit des fermetures de classes par centaines, des suppressions de postes à temps plein par milliers, des disparitions de dédoublement ou d'options... Nos nouveaux venus n'auront qu'à piocher pour composer leur cocktail.

Si nous ne nous résignons pas à devenir les dindons de cette comédie bouffonne, il est temps de déplacer les enjeux du terrain de la politique institutionnelle au terrain social, celui des lieux de travail et de la rue : notre terrain. Malgré ses limites, la journée d'action du 1<sup>er</sup> octobre nous en offre l'opportunité. Emparons-nous de celle-ci par l'auto-organisation en amont et en aval, dans des assemblées de secteur ou d'établissement. Afin de la préparer et surtout pour discuter immédiatement des suites à lui donner. Ne nous contentons pas de journées « saute-mouton ». Il n'y a rien de plus soporifique et de plus démobilisateur que de regarder sauter des moutons.

**Tout se joue à présent.**

**À nous d'entrer en scène, maintenant.**

*Journal réalisé collectivement  
par les adhérent-e-s de SUD-Éducation  
et imprimé par eux*

Numéro de CPPAP : 0324 S 05109

Directrice de publication : C. NESIC

Prix : 2€ Gratuit pour les adhérent-es

Abonnement : 20€

**SUD-Éducation 76-27**

8 rue de la Savonnerie, 76 000 Rouen

tel : 02 35 89 89 83 ✉ [sudeduc@sudeduc7627.org](mailto:sudeduc@sudeduc7627.org)

<http://www.sudeduc7627.org/>

<https://www.facebook.com/sudeducation7627>

## Sommaire

**Page 1 : L'édito**

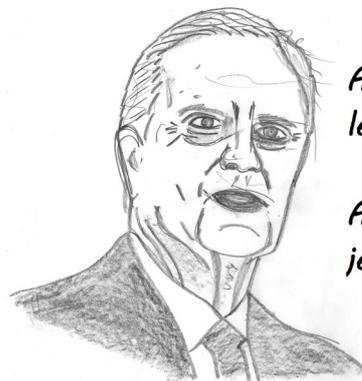
**Page 2 : Une rentrée catastrophique**

**Page 3 : L'amiante dans les établissements**

**Page 3 : Sékou, ou une histoire parmi d'autres**

**Page 4 : Le 1er octobre, tou-t'es en grève**

**LES GROUPES DE NIVEAU, CA NE MARCHE PAS.  
MÊME EN POLITIQUE !**



*Avant, j'étais dans  
le groupe des nuls.*

*Aujourd'hui,  
je n'ai pas changé !*

S.

# Rentrée catastrophique... un plan d'urgence, vite !

C'est une rentrée sous le signe de la misère du côté des postes. Pourtant, Belloubet, « ministre démissionnaire » pendant plus de deux mois, a osé l'affirmer le jour de la rentrée sur France Inter : « Effectivement, les concours n'ont pas recruté. Mais aujourd'hui, nous avons évidemment comblé ces déficits. ». Pourtant il manquait au 5 septembre au moins un enseignant dans 56 % à 60 % des collèges et des lycées, au moins 1 AESH dans 20% des établissements. Dans le premier degré, ce sont 1500 postes qui n'ont pas été pourvus aux concours. Résultat : des classes sans prof et des effectifs qui explosent. Ainsi, dans le Val-de-Marne, 131 écoles voient au moins une classe fermer en cette rentrée. Dans certaines classes de maternelle, les effectifs dépassent 31 élèves par classe ! En Seine-Saint-Denis, il manque au moins un membre du personnel dans 80 % des établissements. Dans 60 % des écoles, il manque une infirmière... L'Île-de-France et les régions urbanisées n'ont pas le monopole des problèmes puisque, au 3 septembre, il manquait au moins un enseignant dans 70 % des établissements de Dordogne...

Comment s'étonner de cette pénurie, alors que les salaires sont gelés depuis des années et que les conditions de travail ne cessent de se dégrader réforme après réforme ? Un exemple parmi tant d'autres à ce sujet : l'apparition d'un nouveau type de contrat précaire, le « CZR », contractuel sur zone de remplacement... qui peut être envoyé à l'autre bout de l'académie, sans limite de distance ! Pour les TZR et contractuels, les affectations sont plus que d'habitude partagées et éloignées. Les temps partiels pour raisons thérapeutiques ou pour élever des enfants en bas âge sont remis en cause par des emplois du temps dégradés ou des pressions pour accepter des heures supplémentaires. La précarité continue de frapper les 132 000 collègues AESH avec des salaires

misérables et des conditions de travail infâmes.

Dans ce contexte, de nombreux articles ont pointé tout l'été les avantages dont bénéficie l'enseignement privé, à commencer par de larges subventions d'argent public, bien au-delà de ce que prévoit la loi dans certaines régions. Cerise sur le gâteau : on sait désormais que « le pacte » est majoritairement signé par des collègues du privé, ce qui permet au ministère de fanfaronner sur des statistiques biaisées mais surtout d'arroser aussi de cette manière le privé.

## Tri social et chaos dans les collèges

La mise en place de « groupes » qui oblige à placer tous les cours de français ou de mathématiques des 6e ou des 5e sur la même heure provoque une pagaille monstrueuse et des emplois du temps catastrophiques pour les profs comme pour les élèves. Et surtout une inégalité profonde accrue selon les établissements en fonction des décisions des chefs ou des organisations internes, souvent soumises à la réalité des moyens en postes. Et, même si, dans bien des établissements, les chefs ont prétendu faire des groupes « hétérogènes » et non des groupes de niveau, c'est bien l'objectif du tri social que vise cette réforme. Les profs et les parents qui se sont révoltés cet hiver et ce printemps ont eu bien raison. Et ce n'est que la partie la plus émergée de l'iceberg « tri social » puisque le

plan prévoit la mise en place d'évaluations nationales supplémentaires en CE2 et CM2, en 5ème et 3ème, le durcissement du Brevet des collèges, la poursuite de la refonte « du socle commun », la révision de l'ensemble des programmes du primaire pour 2025 et la destruction de la terminale du Bac Pro. Un certain nombre de mesures restent en suspens, faute d'être réalisables par manque de préparation ou par peur de mettre le feu aux poudres, comme l'interdiction d'accéder au lycée sans le DNB, ou la labellisation des manuels dans le primaire.

C'est toute la politique entamée par Blanquer, poursuivie par Attal qui va se poursuivre avec le ou la ministre nommé.e par Barnier si on ne lui met pas un STOP !

Celui-ci doit commencer avec la grève interprofessionnelle du 1er octobre. C'est en nous réunissant partout dans nos établissements, écoles, universités que nous devons commencer à préparer la contre-offensive. Ils nous ont fait assez reculer. Il faut imposer une autre politique au service des élèves, de leurs familles et des personnels : créations massives de postes dans toutes les catégories, augmentation générale de 400 euros pour tous les salaires, titularisation des personnels contractuels sans condition de concours et de nationalité et création d'un statut pour les AESH.

## LE PROFESSEUR GÉTOUCOMPRIS NOUS DIT A QUOI SERVENT LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les citoyens votent pour des candidats portant un projet ...



Ensuite, le Président de la République nomme un Premier Ministre ...



... qui n'est pas candidat et n'a aucun projet. De préférence dans le camp qui a perdu !



Elections piège à cons qu'ils disaient !

S.

## L'amiante dans nos établissements : la bombe à retardement

SUD Éducation est à l'origine d'une vaste campagne sur l'amiante dans l'Éducation Nationale. Rappelons qu'en France l'amiante, produit hautement cancérigène, n'a été interdite dans les constructions qu'à partir du 1er juillet 1997. Donc si votre établissement a été construit avant, il contient très certainement de l'amiante.

Pour vérifier, il faut demander à votre direction qu'elle vous communique le DTA (Dossier Technique Amiante), obligatoire dans chaque établissement (circulaire du 28 juillet 2015). Celui-ci précise la présence d'amiante et le degré de dégradation des matériaux concernés. En cas de présence, vous devez exiger qu'une signalétique soit mise en place et que les endroits concernés soient réparés ou condamnés avant travaux, en fonction du degré de dégradation (Action Corrective 1 ou AC2).

Les militant.es de SUD Éducation 76/27 ont réussi à obtenir l'ensemble des DTA des collèges de l'Eure, et nous avons saisi la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs) pour obtenir les autres. Grâce à cela, un camarade a remporté un bras de fer dans son collège, Pierre Corneille au Neubourg. Le DTA de 2021 indiquait que des dalles vinyles amiantées cassées et fissurées étaient classées en catégorie AC2 dans des bâtiments où se trouvent l'administration et des salles de classe. Son premier réflexe : remplir une fiche RSST en s'appuyant sur les écrits du DTA. Aussitôt, l'ISST (Inspectrice Santé et Sécurité au Travail) du rectorat de Rouen contacte le principal, lui demandant de réagir très rapidement sur les endroits signalés AC1 (remplacement, recouvrement ou protection avec, en attendant, suppression des passages, des frottements et de l'entretien) et AC2 (condamner les lieux et effectuer des mesures dites d'empoussièrement), et de prendre l'attache du conseil départemental de l'Eure afin que des mesures urgentes soient prises. Des travaux, effectués cet été, ne sont pas à la hauteur des risques. L'encapsulage ou le désamiantage des sols n'est prévu qu'aux vacances d'automne. Mais en attendant ...

40 collègues ont déposé une fiche d'attestation d'exposition. La médecine de prévention est attendue pour rencontrer les collègues présents actuellement mais aussi ceux qui y ont travaillé donc ont été exposé.es. La médecine scolaire doit aussi intervenir auprès des élèves soumis au risque. Une signalisation amiante a été installée sur les portes d'entrée du bâtiment. Face à un tel résultat, une représentante de la FSU élue en FSSCT est venue déposer un DGI (Danger Grave et Imminent), et a relancé la DSDEN pour obtenir une enquête paritaire rapide.

Une belle victoire pour notre camarade et notre syndicat, même si le combat n'est pas terminé. Nos camarades de la FSU semblent vouloir nous rejoindre dans ce combat... Nous verrons s'ils sont prêt.es à relever, à nos côtés, la bataille qui peut glisser sur le terrain juridique si les institutions n'assument pas leurs responsabilités ! On ne lâche rien, quitte à porter plainte au pénal pour protéger les personnels et les élèves !

SUD Éducation revendique la mise à disposition des DTA, leur mise à jour, l'affichage de la présence d'amiante, le suivi médical des élèves, étudiant.es et personnels exposé.es, la mise sous abri des élèves, étudiant.es, personnels dans des locaux provisoires de qualité, à l'écart des travaux, la formation effective au risque amiante de tous les personnels, la mise à l'ordre du jour dans les meilleurs délais du dossier amiante dans les Instances de Santé et Sécurité et Conditions de Travail des académies et des établissements du supérieur, la révision des normes en matière d'amiante, l'utilisation de nouvelles techniques de mesures de la présence d'amiante et l'abaissement des seuils.

### Sékou, ou une histoire parmi d'autres,

arrivés mineurs en France, pris en charge par l'ASE, reconnus mineurs, scolarisés, orientés dans des formations et rejetés à leur majorité.

Sékou, arrivé du Mali en 2015 à 15 ans, est admis dans un CFA pour préparer un CAP de boulanger. Il obtient un contrat d'apprentissage en alternance dans une boulangerie en décembre 2021. Tout se passe bien, il est sérieux, travailleur, ses professeurs sont satisfaits de lui, ses employeurs aussi, et ils s'engagent à le garder en CDI après son CAP.

Oui mais voilà, le préfet, commis de l'état, et ses services ne le voient pas de cet œil-là ! La PAF

(police aux frontières) met en doute les documents d'état civil maliens qu'il a produits ( ex : dates écrites en chiffres et non en lettres) . Et la machine écrasante se met en route : obligation de quitter le territoire, en novembre 2022. Gros coup sur la tête de Sékou, mais aussi de ses employeurs. Le tribunal administratif est saisi. Bonne nouvelle, il considère que les documents fournis doivent être validés et ordonne au préfet de lui délivrer un titre de séjour. Tout le monde respire.... Mais la machine infernale continue de broyer : le préfet fait appel de la décision. Côté RESF, on met aussi la machine en route : pétitions, attestations, soutiens

politiques, les employeurs se démentent, médias locaux etc... Fin mai 2024, nouveau coup dur juste avant que Sékou passe son examen du CAP : la cour d'appel donne raison au préfet. Difficile de réussir un examen dans ces conditions : il ne sera pas reçu, il lui manquera 13/100ème de point ! Pas de repêchage. Son moral est au plus bas. Sans titre de séjour, impossible d'aller voir sa famille, qui lui manque. Août : la préfecture active la demande de retrait de titre : deux semaines pour donner des éléments nouveaux. L'avocate fait un gros travail. Nouvelles attestations, nouveaux soutiens, autres pièces d'état civil, médias. Tout y est ! On ne lâche pas. Et on attend.

# Le 1er octobre, tou·te·s en grève ! Exprimons notre colère

Après une séquence électorale qui nous a rappelé de façon frontale que nous ne pouvons rien attendre du pouvoir en place, nous pouvons le 1er octobre exprimer notre colère et poser collectivement la première pierre d'un mouvement interprofessionnel qui pourra gagner sur les revendications qui nous unissent toutes et tous :

- **Le pouvoir d'achat avec la hausse des salaires**
- **La défense des services publics, notre bien commun**
- **L'abrogation de la réforme des retraites.**

Parler de victoire possible n'est pas une vue de l'esprit, c'est à la fois une nécessité et un objectif atteignable. Une nécessité car la dégradation de nos conditions de travail, de vie, de retraite, s'est accélérée dans une fuite en avant néo libérale assumée par les gouvernements depuis 30 années. Tout est devenu problématique : l'accès aux soins, au logement, à une alimentation saine, à l'énergie, à l'éducation, à la mobilité, à l'emploi, aux aides sociales, aux indemnités chômage, à la retraite ...

La logique du libéralisme, la mise en concurrence, la priorité donnée au secteur privé et à la recherche d'une croissance qui ne bénéficie qu'à une toute petite partie de la population (qui n'a cessé de s'enrichir toutes ces années) nous offrent des perspectives alarmantes, pour nous, nos proches, nos ami-e-s, nos enfants.

La logique individuelle, qui consiste à essayer de faire sa place, de limiter les dégâts, de se mettre à l'abri, ne garantit en rien une amélioration, même personnelle, de nos conditions de vie. Elle est le point d'appui sur lequel avance, comme un rouleau compresseur, la classe dominante, qui n'a qu'un objectif au niveau social : casser les solidarités, mettre en concurrence, faire travailler plus et plus longtemps.

Notre objectif à nous est exactement l'inverse. Accentuer, recréer les solidarités, prendre conscience de nos intérêts communs, et se mettre à lutter.

Les échecs des grandes mobilisations précédentes pèsent lourd dans notre moral collectif, dans notre projection vers d'éventuelles victoires sociales. Il faut donc voir ce qu'il a manqué aux derniers mouvements sociaux et tordre le coup à cette idée que les dirigeant-e-s ne céderont jamais, qu'ils sont les plus forts.

Les grandes manifestations sont utiles pour faire des démonstrations de force, donner confiance à celles et ceux qui se mettent à lutter, mais elles ne suffisent pas. Ce sont les journées de grèves consécutives, massives, reconduites, qui instaurent un rapport de force, et c'est ce qui a manqué aux précédentes mobilisations. Bloquer la machine économique et sociale et prendre conscience qu'elle ne fonctionne que grâce à nous, quel que soit le secteur où nous travaillons.

Dans notre secteur, le confinement nous l'a montré, nous bloquons indirectement l'économie en ne prenant pas en charge les enfants, les jeunes.

Nous refusons « le choc des savoirs », le tri des élèves, car nous refusons, au travers de cette aberration pédagogique, le tri social et cette logique de sélection et de concurrence.

Le coût financier d'une grève inscrite dans la durée est sans commune mesure avec le coût financier, social des politiques menées et à venir de nos dirigeant-es.

Il faut s'y préparer, y consacrer une partie de notre budget, créer, faire fonctionner les caisses de grève, s'organiser à la hauteur de l'enjeu.

Le 1er octobre est un premier appel intersyndical et interprofessionnel à la grève. Pour ce premier appel, l'enjeu est d'être très nombreux et nombreuses en grève et dans la rue pour envisager, en confiance et ensemble, la suite à donner, en mettant haut le curseur de notre détermination. Pas simplement pour témoigner d'une colère mais aussi pour organiser concrètement la suite de la mobilisation en forçant aussi les directions syndicales à être à la hauteur.

Préparons le 1er octobre, par des heures d'info syndicale, des AG de secteur, en discutant avec nos collègues, nos ami-e-s, nos voisins, voisines...

## PERMANENCES DE SUD-ÉDUCATION 76/27

Mel: [sudeduc@sudeduc7627.org](mailto:sudeduc@sudeduc7627.org), sur la toile: <https://sudeduc7627.org>

**ROUEN** : 8 rue de la Savonnerie,  
76000 ROUEN

☎(&fax) : 02 35 89 89 83

☎: 06 68 63 20 05

→ Mardi : 09h00 - 16h30

→ Mercredi : 09h00 - 16h30

→ Jeudi : 09h30 - 16h30

**DIEPPE** : Maison des associations,  
14 rue Notre Dame  
chaque 1<sup>er</sup> jeudi du mois, 15h00-18h00  
✉: [solidairesdieppe@gmail.com](mailto:solidairesdieppe@gmail.com)

**LE HAVRE** : Maison des syndicats,  
119 Cours de la République  
☎: 02 32 92 18 85

→ Vendredi : 09h30 - 16h30

**EVREUX** : Bourse du travail,  
17 ter Rue de la Côte Blanche  
☎: 09 50 50 86 15

→ Vendredi : 09h00 - 12h00